



JARDINER AU NATUREL

Fiche pratique n° 3



LES BASES DU COMPOSTAGE

Qu'est ce que le COMPOSTAGE ?

Le compostage est un processus naturel transformant, en présence d'air et d'eau, de transformer les déchets organiques, en un amendement fertile. Le composteur n'est pas indispensable mais offre les conditions et la maîtrise de certains paramètres afin d'obtenir une décomposition en 9 à 12 mois.

Pourquoi COMPOSTER ?

Les quantités de déchets sont grandissantes coûtent de plus en plus cher. Les bio-déchets représentent 30% de notre poubelle, composter, c'est facile, peu coûteux, réalisable par tous et presque partout, permettant :

- une réduction des coûts
- la fabrication d'un amendement
- la participation à une démarche éco-citoyenne.

Comment COMPOSTER ?

1- le processus

En déposant des déchets organiques ensemble, un processus de décomposition commence, ce sont des micro-organismes qui se nourrissent de ces matériaux et en les digérant produisent de nouvelles matières consommées à leur tour, par d'autres. Ce processus est décrit en 4 phases :

- La 1ère phase, pendant laquelle beaucoup d'oxygène est consommé et la température monte fortement, est la mise en action des bactéries.
- La 2ème phase, pendant laquelle la température atteint son maximum, neutralise les germes de maladie et les graines d'adventices.
- La 3ème phase, est la phase de refroidissement pendant laquelle les champignons colonisent la matière.
- La 4ème phase, pendant laquelle l'humus se forme est la maturation.

2- description et rôle des décomposeurs

Les bactéries peuvent être jusque 1 milliard dans 1g de compost, elles attaquent les 1ère mais ne se déplaçant pas un mélange du compost permet de les disséminer, puis Les champignons : assurent la dégradation des matières digérées, puis les nématodes, collemboles, acariens, vers de

terreau, interviennent dans la continuité, chaque organisme participant à la décomposition de la matière pour obtenir un humus...

3- les règles à respecter

Trois grandes règles à respecter pour obtenir un bon compost :

- Mélanger les matières « brunes-sèches et dures » avec les matières « vertes-humides et molles » à environ 50/50 en volume lors des incorporations.
- Aérer car les bactéries ont besoin d'oxygène pour vivre.
- Vérifier l'humidité car les organismes ont également besoin d'eau.

4- quels déchets composter

Matières vertes/humides/molles(azotées)	Matières brunes/sèches/dures (carbonées)
<ul style="list-style-type: none">- tontes de pelouse- épluchures de légumes- marc de café- fruits abîmés- coquilles d'œufs écrasées- déchets de jardin...	<ul style="list-style-type: none">- tailles de haies broyées- sciure de bois- feuilles mortes- branchages- paille- fumier d'animaux ...

Le suivi du COMPOSTAGE

Installez votre composteur dans un endroit mi-ombragé, (sur un sol désherbé) et facilement accessible depuis la maison comme du jardin. Ensuite, vérifiez régulièrement le bon état de votre compost par la présence de décomposeurs, d'air (mélangez à chaque apport) et d'humidité (test de la poignée), en cas de problème, apporter les corrections qui s'imposent :

- le compost ne chauffe pas : le mélange carbone/azote n'est pas correct
- présence d'odeurs : le compost est trop humide
- présence de jus d'écoulement : le compost est trop humide
- décomposition irrégulière : « doper » le compost avec de l'ortie piquante
- présence de filaments blancs en surface : le compost est trop sec.



Un composteur de 300 à 400 L est estimé suffisant pour une famille de 4 personnes avec un terrain de 500 m² au-delà, prévoir un composteur de 600 à 1000 L, ou faire un tas !



les **ASTUCES** !

Pour éviter toute intrusion dans votre composteur (de petits rongeurs par exemple), placer un grillage entre le sol et le bac à composter !

Les déchets de tontes sont trop importants au printemps ? Servez vous en comme paillage...



Les utilisations du COMPOSTAGE

Le compost a de nombreuses vertus : Il apporte de l'humus et des éléments fertilisants stables, Il aère et allège le sol, Il multiplie l'activité microbologique du sol permettant de défendre les plantes contre les maladies... Il peut être utilisé :

- en paillage avant les chaleurs d'été ou les gels d'hiver
- en amendement organique pour enrichir le sol
- en terreau pour les semis ou le repotage sans oublier de le « diluer »...

SEPT 2016

Michel MELINE maître composteur reconnu ADEME
Tel : 03.44.82.38.97 ou www.decouverte-nature-oise.com

